

## DEVELOPPEMENT DU CUFR DE MAYOTTE : A QUAND DE REELLES AVANCEES ?

**Il serait grand temps que des décisions énergiques soient prises en haut lieu pour le développement du Centre Universitaire de Mayotte et sa transformation en Université de plein exercice !**

Le CUFR de Mayotte a accueilli ses premiers étudiants à la rentrée 2012. Depuis cette date, il participe très activement à la formation de jeunes bacheliers mahorais. A la rentrée 2017, l'établissement comptait 1000 étudiants. Cette année, ils sont 1208 dont 100 étudiants de niveau Master et 154 instituteurs stagiaires en deuxième année. A l'heure actuelle, le CUFR de Mayotte n'est pas en mesure de satisfaire à l'idée selon laquelle tout bachelier mahorais a le droit de poursuivre ses études supérieures dans le département. Le manque d'espace est criant et le CUFR est contraint de refuser l'inscription d'étudiants lors de chaque rentrée universitaire favorisant un sentiment d'incompréhension au sein même de la population.

La Direction du CUFR ne ménage pourtant pas sa peine. L'ambition affichée du projet d'établissement qu'elle porte est de répondre aux défis de la jeunesse mahoraise afin qu'elle soit mieux qualifiée, et par là mieux insérée socialement et professionnellement. Malheureusement, les infrastructures devenues obsolètes nécessitent des investissements urgents. Aujourd'hui, les limites structurelles du bâtiment et la difficulté de disposer d'assises foncières immédiates sont un frein au développement de l'établissement, et par là à la qualité de la formation. Aujourd'hui, il est urgent de construire des locaux d'enseignement et d'administration ainsi que des espaces communs dédiés à la vie étudiante.

A ces problèmes de locaux s'ajoute la question de la création de postes pour satisfaire à la montée en puissance du CUFR. Or, depuis sa création, les conditions d'étude des étudiants ont peu évolué. Cette année, une demande de création de 8 nouveaux postes pour satisfaire au besoin de places supplémentaires dans les filières de Licence d'AES, de Droit et de Sciences de la vie a été faite, sans réponse de l'Etat pour le moment. En l'état, la moyenne d'heures complémentaires par personnel permanent au CUFR atteint aujourd'hui un seuil limite. C'est une charge considérable due à une sous-dotation criante ! Même en période d'austérité budgétaire, il est impératif que l'Etat puisse créer les postes demandés pour mettre en place de nouvelles formations. Le CUFR est prêt à s'investir encore plus pour la réussite des étudiants, mais il ne pourra pas le faire sans un effort particulier des pouvoirs publics pour garantir les conditions de réussite à des étudiants mahorais aux situations familiales et sociales souvent très défavorisées. Un engagement financier important de l'Etat à Mayotte est incontournable pour faire face à une augmentation massive des effectifs d'étudiants en vue d'assurer un égal accès aux études supérieures sur tout le territoire français.

### **SUP'RECHERCHE UNSA Mayotte demande :**

- Une réponse positive pour la création de 8 nouveaux postes d'enseignants afin d'assurer les formations nouvelles qui se mettent en place et de permettre enfin la montée en puissance des effectifs.
- Le démarrage sans délai du projet d'extension des bâtiments du CUFR devenus trop exigus pour accueillir les étudiants de Mayotte et les personnels. Est-il concevable de garantir des conditions d'études décentes sans offrir aucune solution de logements aux étudiants ? en soumettant ces mêmes étudiants aux transports scolaires en les privant ainsi de toute vie culturelle et sportive sur place après les cours ?
- D'accélérer le processus de transformation du CUFR en une université de plein exercice adossée à la mise en place d'un CROUSS destiné à assurer des conditions d'étude optimales pour les étudiants de Mayotte dont on sait pertinemment qu'ils réussissent mieux à Mayotte qu'en allant en métropole.